Les retraités toujours dans la lutte !

Le 20 février, les retraités ont déposé à la présidence de la République plus de 110000 cartes pétitions ! La première exigence d'une retraite correcte sous-entend une autre répartition des richesses et rejoint donc la campagne de la CGT sur le coût du Capital.
Un beau succès !

La campagne va continuer et affirmer les revendications des retraités contre les mesures récentes prises par le gouvernement qui doivent être annulées : recul de la date de la revalorisation des pensions, 0,3 %(CASA) collectés pour la perte d'autonomie, la suppression de la demi-part, la fiscalisation (pour trois enfants et plus), augmentation de la TVA et le maintien du gel du barème des impôts sur le revenu. Ils exigent des mesures législatives pour plus de justice sociale et une autre répartition des richesses, l'augmentation dès le 1er janvier de toutes les pensions et retraites y compris les complémentaires, une revalorisation immédiate de 300 € et surtout une future loi sur l'autonomie financée par la Sécurité sociale et non pas par l'impôt, la CSG ou une autre taxe.
Nul doute que le Congrès de l'UCR qui se réunit du 24 au 28 mars à Saint-Étienne en discutera très largement et reprécisera les revendications des retraités. Toute cette activité devrait culminer avec une grande manifestation des retraités appelée le 3 juin.

Un autre point nous tient à cœur, c'est la question de la bataille idéologique : se syndiquer, rester syndiqué, pourquoi, avec quelles motivations ? Cette question qui est centrale quand on parle de syndicalisation et de continuité syndicale donnera lieu à un autre article et la réflexion devrait se prolonger dans les numéros suivants du Lien.

À ce moment, plus que jamais, nous, retraités, devons défendre la Sécurité sociale qui est attaquée : la plus récente mesure qui la vise est celle qui est incluse dans le " pacte de stabilité " gouvernement-Medef : les employeurs n'auront plus à s'acquitter des " charges " des cotisations familiales. Depuis sa création, les capitalistes n'ont cessé de s'attaquer à cette immense conquête de la classe ouvrière. Pensez donc, ces masses d'argent immédiatement redistribuées et qui échappent à la spéculation …
Une grande manifestation est appelée le 18 mars dans laquelle les retraités ont toute leur place et ce sera l'objet d'un des articles. Bien sûr, au moment où paraîtra ce Lien, la manifestation aura eu lieu mais la bataille pour la préservation de la Sécurité sociale continuera et nous sommes tous concernés, actifs ou retraités.

Pour finir ce programme des luttes, n'oublions pas la Manif' européenne du 4 avril sur la crise : " la question que nous devons nous poser : qui est sorti d'affaires ? le système financier ou les gens " ? demande la Secrétaire générale de la CES. Aurons-nous une réponse ?

Catherine LEFEBVRE

Les retraités : un filon à exploiter

Le gouvernement a engagé une concertation express sur un projet de loi d'orientation " pour l'adaptation de la société au vieillissement " inspiré par plusieurs rapports dont celui de Luc Broussy.
La lecture de ce rapport montre ce que serait la " silver économie ". En gros, les retraités ont souvent un patrimoine (leur logement) et des revenus qui ne sont pas investis comme le voudraient les capitalistes. On va donc inventer des " gérontechnologies " pour leur offrir des produits ad hoc, car voyez-vous, les retraités, une fois à la retraite, consomment d'un seul coup beaucoup moins. Comble de conservatisme, ils rechignent à mettre leur logement en viager pour payer les frais - exorbitants - des séjours en maison de retraite.
On va donc inventer avec les banques un nouveau système de prêt garanti par une hypothèque inspiré du modèle de “ reverse mortgage ” du droit anglo-saxon, développé dès les années quatre-vingts au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Canada et en Espagne.

Parlons comptes

L'ACOSS, la caisse nationale des Urssaf, a rendu public le montant des exonérations de cotisations pour 2012, soit 27,6 milliards d'euros, dont 25,6 milliards de cotisations patronales que l'État compense à hauteur de 90 %.
Les allégements généraux sur les salaires inférieurs à 1,6 Smic représentent 80 % de l'ensemble des exonérations.
De 1992 à 2012, ces exonérations s'élèvent à 324,5 milliards d'euros courants (374 milliards d'euros constants calculés au 1er janvier 2014, - en tenant compte de l'inflation -). L'État a compensé - avec nos impôts - mais pas entièrement. Ainsi, le manque subi par la Sécurité sociale sur la même période s'élève à 46,6 milliards d'euros courants (55,6 milliards d'euros constants).
Qui creuse le " trou " ?

Bataille idéologique *:
Investir ce champ, ne rien laisser en friche !

Nous pourrions citer nombre d'auteurs, écrivains, philosophes abordant cette question tant elle est intrinsèquement liée au capitalisme dans sa volonté de faire perdurer un système à bout de course.

" L'hégémonie intellectuelle, que le libéralisme tend à imposer aux esprits, disait Ivan Lavallée, Professeur des universités, a non seulement pour conséquence, mais aussi pour objectif, de ruiner tout espoir en une alternative au capitalisme. La bataille idéologique fait rage, le capital, acculé par une crise générale sans précédent, tente d'occulter et de déformer toute pensée alternative au nom des défaites des régimes qui se sont réclamés du marxisme au XXe siècle."

Ou encore, cette réflexion de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dans " La violence des riches " :

" Mobilisés à tous les instants et sur tous les fronts, les plus riches agissent en tenue de camouflage, costume-cravate et bonnes manières sur le devant de la scène, exploitation sans vergogne des plus modestes comme règle d'or dans les coulisses. Cette violence sociale relayée par une violence dans les esprits… "

Le mot est lâché : tenue de camouflage. C'est donc par ce biais que le capitalisme entend maintenir et imposer son système.

Certes la guerre idéologique n'est pas chose nouvelle. De crise en crise, le libéralisme ne cesse de montrer ses limites, nous faisant courir le risque de nous mener vers le pire des systèmes. La guerre des idées a toujours eu un impact sur les consciences.

Cependant celle qui est menée ces dernières années (décennies ?) est particulièrement pernicieuse.

Des " bonnets rouges " comme tentative de brouiller les pistes aux pigeons, de la laïcité au " port du voile ", de l'assistanat à la protection sociale, des charges patronales aux cotisations sociales, du devoir d'ingérence à l'ingérence tout court, du coût du travail à sa précarité, du médicament de confort au déremboursement, des retraités nantis au prélèvement (?) … bref tout un arsenal " inventif " qui, d'une manière ou d'une autre vise à semer les confusions les plus troublantes.

Certains s'accaparent des idées progressistes pour mieux les contourner. D'autres instrumentalisent des résistants, d'autres encore lancent des ballons pour percevoir jusqu'où ils peuvent aller dans les reculs de civilisation.

Ainsi sur le "choc de compétitivité" dont il est premier partisan, le Medef développe une stratégie langagière. L'organisation patronale ne répond pas à la question, mais commente les mots du gouvernement : " Nous avons observé deux cas de figures. Soit il garde l'idée en changeant le nom : par exemple en parlant de "souplesse" plutôt que de "flexibilité". L'essentiel pour nous est qu'il s'agit de la même chose. "

En revanche, il est gênant d'employer un même mot pour deux choses différentes. Quand nous parlons de "coût" du travail, c'est pour mettre l'accent sur les cotisations salariales et patronales". *" Si l'on cède sur les mots, on finit par céder sur les choses. Il ne faut pas intérioriser le vocabulaire d'en face. La sémantique est le premier terrain de la bataille idéologique "* disait un philosophe.

Guerre idéologique ? Ces réflexions n'appellent certainement pas à la résignation ! Des dentistes, des otorhinos, des ophtalmos sont indignés par le sort fait aux personnes âgées quant à la possibilité qu'elles ont de se faire soigner. La vue, les soins dentaires, les problèmes auditifs peuvent être pris en charge à 100% par la sécurité sociale. Toutes affections dont elles sont sinon les premières victimes du moins pas les seules.

Cela appelle entre autres une réflexion nouvelle sur nos capacités collectives à faire face à l'intense bataille idéologique qui se mène sur la plupart des médias grand public et au sein même des entreprises. Relever le défi de la bataille des idées, du pluralisme de l'information et refuser le contrôle des médias imposé par les pouvoirs économiques et politiques. Ce sont des enjeux majeurs.

Cette crise alimente des critiques et des menaces sur la démocratie. En France comme en Europe, ce type de désespoir est le terreau idéal pour les forces et les partis politiques prônant le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, le repli identitaire sur des bases nationalistes ou communautaristes, ainsi que le sexisme et l'homophobie. La syndicalisation à la CGT des salariés, des retraités est donc un élément clé pour élever le rapport de forces.

" Pour syndiquer, il faut rendre notre syndicalisme accessible "

(50e congrès CGT).

Alfred GABISON

*** Idéologie** : *Ensemble de croyances, des idées caractéristiques d'une personne, d'un groupe, d'une société à moment donné.*

(un dictionnaire de la langue française)

Ne touchez pas à la Sécurité sociale !

Quand ces lignes seront lues, la préparation du 18 mars pour la défense de la Sécurité sociale sera bien engagée. Une riposte tous ensemble est en effet indispensable face aux annonces de F. Hollande, au " pacte de responsabilité", aux exigences du MEDEF et à celles de la Cour des comptes.

En décidant d'exonérer les employeurs de la cotisation " allocations familiales", soit 35,7 milliards d'euros, le gouvernement veut porter un coup décisif à la Sécurité sociale par un bond en avant vers sa fiscalisation. Le but est clair, diminuer les salaires en diminuant le salaire socialisé que sont les cotisations (part salariale et part patronale mutualisées).

Le gouvernement prétend qu'il ne va pas diminuer les prestations en compensant par des économies sur les dépenses publiques, donc en supprimant des emplois et des services publics. Après 15 milliards d'euros de coupes en 2014, ce sont 50 milliards d'euros d'ici 2017 qui sont annoncés. L'assurance maladie est particulièrement visée : encore plus de déremboursements de médicaments et surtout une nouvelle vague de fermetures de lits d'hôpitaux que la Cour des Comptes trouve " fortement sous-utilisés " et ajoute que le développement de la chirurgie ambulatoire (sans séjour à l'hôpital) pourrait dégager 5 milliards d'euros. Or, les retraités malades, victimes de chutes et autres affections ont la plupart du temps comme seule solution l'hôpital. En recommandant de fermer les " petits blocs chirurgicaux ", elle veut agrandir les déserts médicaux et condamne cyniquement à multiplier les décès en ambulance. Les collectivités territoriales devraient, elles, économiser 8 à 9 milliards d'euros.

Là encore, les retraités devraient être touchés dans la mesure où, par exemple, les départements financent l'APA (allocation personnalisée d'autonomie).

Les retraités particulièrement touchés

Depuis le 1er avril 2013, les pensions sont amputées de 0,3% avec la CASA, (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie) dont le rapport n'ira à son affectation qu'en 2015 !
Le report de la revalorisation des pensions du 1er avril au 1er octobre va faire perdre collectivement 800 millions d'euros aux retraités et cela cumulativement. Le report de la revalorisation des aides au logement (APL et AVS) du 1er janvier au 1er octobre va toucher 1,2 millions de plus de 60 ans.

Le gel du barème de l'impôt sur le revenu a rendu imposables un grand nombre de retraités avec, en cascade, la fin de l'exonération de la redevance télé (souvent leur seul loisir), la perte de tarifs préférentiels et autres avantages.

Notre Union fédérale des retraités, en préparant le 10e congrès de l'Union confédérale des retraités CGT, revendique l'abrogation des lois et mesures qui ont allongé la durée de cotisation, introduit la retraite par points via la prise en compte individuelle de la pénibilité, supprimé les bonifications pour enfants ; pour faire renoncer le gouvernement à sa volonté d'exonérer les employeurs de la cotisation " famille " ; pour une pension minimum sur la base d'un SMIC revendiqué par la CGT ainsi que des mesures permettant d'assurer l'accès à la santé, à la culture, à l'énergie, à l'informatique ; le retour de la revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier ; la prise en charge intégrale de la perte d'autonomie par la branche maladie de la Sécurité sociale et les politiques publiques ; l'abrogation de la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'aide à l'autonomie).

Philippe BOUYRIES

Protection sociale : qui finance quoi ?

Au sens des traités européens, les dépenses publiques annuelles comportent en France :
- les dépenses de l'État : 383 milliards d'euros
- les dépenses des collectivités territoriales : 218 milliards d'euros
- les dépenses de la Sécurité sociale : 516 milliards d'euros

Notons que ce dernier poste consiste en de l'argent privé et non public : c'est l'argent des salariés, leur salaire socialisé.
De quel droit le gouvernement commande-t-il à la Sécurité sociale de limiter les dépenses de sommes qui ne lui appartient pas ?
Ce viol (ou vol ?) remonte au plan Juppé de 1995, jamais remis en question. Ainsi, en 2013, le Parlement a voté 650 millions d'euros d'économies à faire dans les hôpitaux.
Dès 1945, le patronat a cherché à remettre en cause la Sécurité sociale, son fondement qui est son financement par les salaires. Ne plus verser les cotisations sociales, voilà son but.
Les gouvernements successifs sont tous allés dans ce sens avec les exonérations de la part patronale des cotisations dès 1992 avec les lois Aubry et le début de fiscalisation avec la CSG de Rocard fin 1990.